



Contacts

**UNIVERSITÉ DE PAU
ET DES PAYS DE L'ADOUR**

Collège SSH
Sciences Sociales et Humanités

Avenue du Doyen Poplawski
BP 1633 - 64016 Pau Cedex

05 59 40 80 81

masters.deg@univ-pau.fr

<https://college-ssh.univ-pau.fr>

Responsables pédagogiques

Laurent Abadie et Karine Rodriguez
Maîtres de conférences

Accès au Master

Conditions d'admission

Le parcours Droit de la consommation se déroule en deux ans, la seconde année étant ouverte à l'alternance (formation continue ou apprentissage).

Accès sur sélection aux étudiants titulaires d'une Licence Droit, d'une Licence AES ou encore des acquis professionnels validés.

Des dérogations individuelles peuvent être accordées par décision de la commission d'équivalence pour les étudiants titulaires d'un diplôme de fin d'études des écoles de commerce (ou de formations équivalentes).

Inscriptions

La sélection en master s'effectue lors de la première année, après examen du dossier de candidature.

Toutes les démarches sont indiquées sur le site :
<https://formation.univ-pau.fr/m-entreprise-conso>

Candidatures sur le site : <http://www.monmaster.gouv.fr>

Personnes en situation de handicap

L'équipe de la "Mission Handicap" vous accompagne tout au long de vos études supérieures : **05 59 40 79 00 - handi@univ-pau.fr**

Organisation de la seconde année

Master 2 possible en alternance (formation continue ou apprentissage).
Les enseignements se déroulent d'octobre à mars pour un volume de 400 heures.

Deux possibilités pour les étudiants :

- Soit ils intègrent un organisme d'accueil en qualité d'apprenti ou de salarié pour une alternance.
- Soit ils effectuent un stage d'une durée de 2 à 6 mois.



Master
DROIT
DE L'ENTREPRISE

**Droit de la
consommation**

MASTER 2
OUVERT À
L'APPRENTISSAGE

Conception : Direction de la communication - Impression : Centre de reprographie - UPPA - Mars 2023



<https://formation.univ-pau.fr/m-entreprise-conso>

Objectifs

Il s'agit d'une part, de permettre une meilleure maîtrise et capacité de réaction par rapport aux nombreuses règles juridiques applicables en la matière ; d'autre part, de mettre en contact de façon significative les étudiants avec la pratique du droit (en leur fournissant un complément de connaissances indispensables). La participation de professionnels aux équipes pédagogiques apporte d'ailleurs une vision plus globale du régime juridique applicable tant sur le plan structurel de l'entreprise, que de son activité.

Le parcours Droit de la consommation, vise à satisfaire aux compétences juridiques et administratives utiles pour aider les entreprises industrielles et commerciales, du secteur agro-alimentaire, de la distribution, à anticiper et à s'adapter à la dimension consumériste. Il s'agit là de rendre les diplômés immédiatement opérationnels.

La possibilité offerte de suivre la formation en alternance en 2^{ème} année de Master offre une opportunité de formation complémentaire et opérationnelle en entreprise ainsi qu'une insertion professionnelle optimisée.

Présentation

Le parcours Droit de la consommation propose une formation spécialisée, à finalité professionnelle, mêlant les enjeux nationaux, communautaires et internationaux, concernant la vie économique et juridique des entreprises, éléments clés du monde des affaires.

De nombreux intervenants extérieurs composent l'équipe pédagogique, spécialement en deuxième année, leur participation permettant aux étudiants de trouver des stages intéressants et de se créer un réseau relationnel susceptible de faciliter leur intégration au sein du marché de l'emploi. À cette fin, le parcours bénéficie de l'expertise des institutionnels du secteur de la consommation (DGCCRF / DREETS / DDPP et CCI).

Débouchés

Poursuites d'études

Les diplômés peuvent continuer leurs études en postulant pour un Master recherche ou en faisant une préparation à un concours (barreau ou DGCCRF). Une inscription en doctorat est également envisageable à titre exceptionnel.

Insertion professionnelle

Les diplômés peuvent s'orienter vers la profession de juriste d'entreprise notamment dans le domaine de la banque ou de l'assurance, d'avocat spécialisé en droit des contrats, de l'immobilier, de la distribution, de la concurrence, de l'assurance ou de gestionnaire de biens immobiliers. Ils peuvent aussi rejoindre des organismes et associations chargés de la protection du consommateur.

La préparation de certains concours administratifs, tels ceux de la DGCCRF, peut également être facilitée.

100% des diplômés ont un emploi
30 mois après l'obtention du M2

+ d'infos sur l'insertion professionnelle et les poursuites d'études - Observatoire de l'établissement : <https://ode.univ-pau.fr/fr/insertion-professionnelle.html>

Programme de la formation

Les étudiants sont évalués grâce à des travaux de groupe, des devoirs sur table et des travaux en contrôle continu.

MASTER 1

Semestre 1

- Droit des sûretés CM 36h - TD 15h
- Droit civil CM 36h - TD 15h
- Droit bancaire CM 36h
- Droit international privé CM 36h
- Langue vivante TD 15h

Une matière au choix :

- Droit comparé CM 36h
- Comptabilité CM 36h

Semestre 2

Une matière au choix :

- Droit des procédures collectives CM 36h - TD 15h
- Droit des contrats CM 36h - TD 15h

Une matière au choix :

- Droit des sociétés CM 36h - TD 15h
- Droit civil CM 36h - TD 15h

MASTER 2

Semestre 3

- Droit du contrat de consommation CM 50h
- Distribution et concurrence :
 - Méthodes et pratiques de distribution CM 30h
 - Droit de la concurrence CM 25h
- Droit des associations CM 40h
- Droit international privé CM 30h

Une matière au choix :

- Droit des sociétés CM 36h
- Droit civil CM 36h

Une matière au choix :

- Droit pénal des affaires CM 36h
- Voies d'exécution CM 36h

Une matière au choix à l'écrit :

- Droit des procédures collectives CM 36h
- Droit des contrats CM 36h

Une matière au choix à l'oral :

- Droit international privé CM 36h
- Droit des assurances CM 36h
- Droit rural CM 36h

Une langue vivante au choix :

- Langue vivante TD 15h

Semestre 4

- Exposé/discussion sur le programme de l'année CM 188h
- Langue vivante CM 10h - TD 15h
- Stage et rapport 2 mois minimum

Formation au contexte collaboratif :

- Projet d'étude (non alternant)
- Expérience professionnelle (alternant)